



Mercredi 17 janvier 2007

« ACCREDITATION V2 :

**Une opportunité pour améliorer la qualité
de vie et la santé au travail des soignants
? »**

« ACCREDITATION V2 :

Une opportunité pour améliorer la qualité de vie et la santé au travail des soignants ? »

deux chiffres - un paradoxe :

215 critères dans la V2 du manuel d'accréditation (EPP, usagers, patient)

25%

des soignants français sont concernés par un traitement médical et des arrêts liés à la santé mentale (Presst Next)



ACCREDITATION V2 :

**Une opportunité pour améliorer la qualité de vie et la santé
au travail des soignants ?**

Marylène SCHIMMENTI, Responsable Qualité – Mas de Rochet

Marie-Christine du BOULET, Directrice Adjointe - Clinique CHAMPEAU

Olivier DEBAY, Président de la FHP

Emmanuel de BERNIERES, Directeur Qualité Gestion des Risques-
Centre Hospitalier de Béziers

Michel JUNCAS, Directeur des Ressources Humaines et de la Formation –
Centre Hospitalier de Béziers

Ludovic LAVIE, Responsable du pôle Santé – CRP CONSULTING

Sadrina BENBOUALI, Ingénieur Conseil Prévention Risques Professionnels CRAM LR

Sylvain PRIVAT, Gestion du risque hospitalier CRAM LR



ACCREDITATION V2 :

**Une opportunité pour améliorer la qualité de vie et la santé
au travail des soignants ?**

1- Les enjeux

**2- Procédure d'accréditation et risque professionnel : V1
et V2**

**3- Exemples pratiques de démarches engagées dans les
établissements**

4- Perspectives

L'ACCREDITATION

**QUEL ENJEU POUR LA PREVENTION
DES RISQUES PROFESSIONNELS ?**



LES ACCIDENTS DE TRAVAIL

LES CHIFFRES DE 2005

Dans les établissements de soins privés, au niveau national
(Source CNAMTS) :

- Taux de Fréquence national de 24 accidents contre 31 en région LR (+ 34%)
- Taux de gravité national de 1,4 contre 1,79 en région LR (+ 36%)
- 61 jours d'arrêt de travail en moyenne par AT

Près de 625 000 jours d'arrêt de travail soit 2 840 salariés en arrêt sur un an soit l'équivalent des 9 plus gros établissements de soins privés de l'Hérault



LES ACCIDENTS DE TRAVAIL

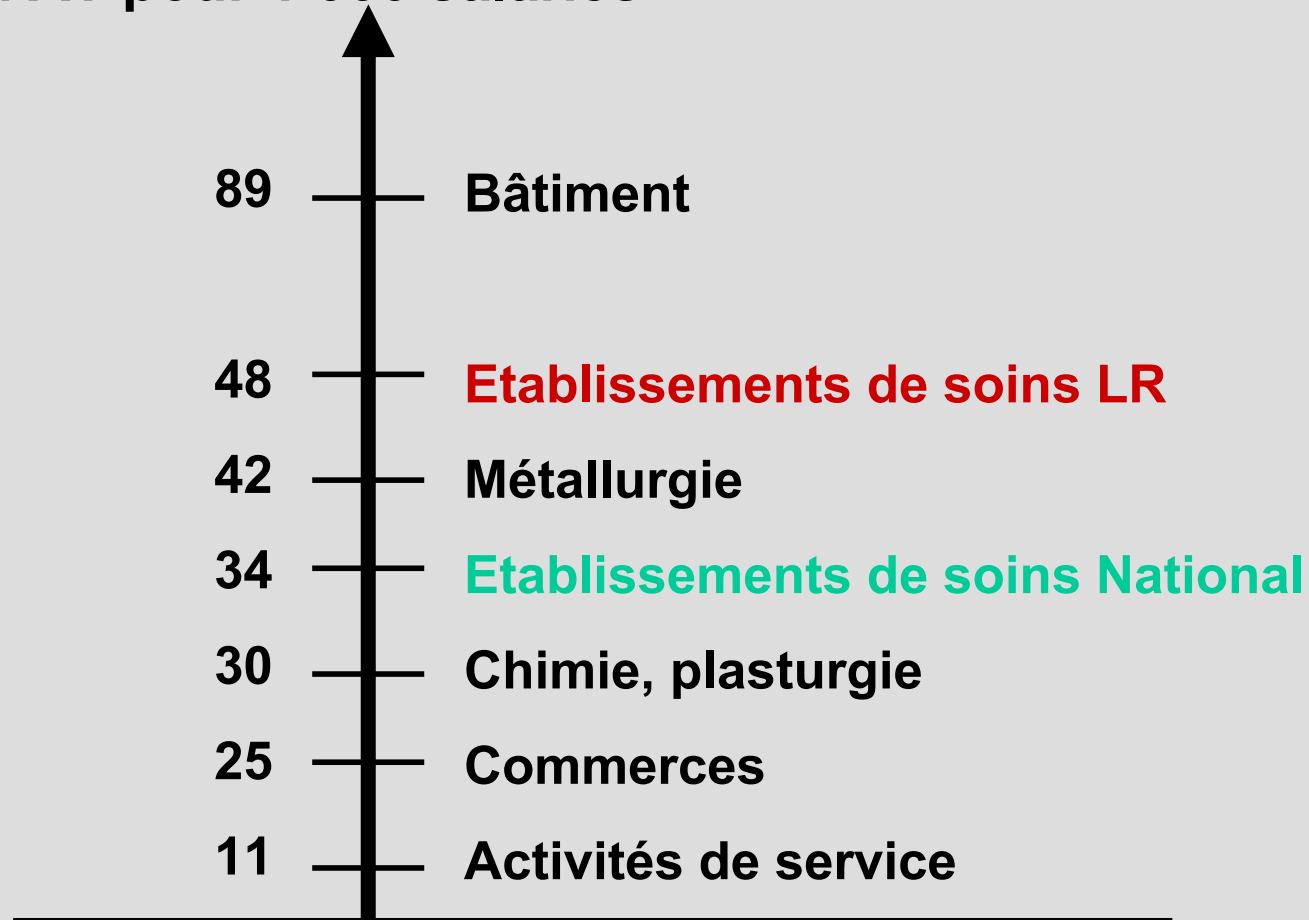
LES CHIFFRES DE 2005

Dans les établissements de soins publics, au niveau régional
(Source Bilan Sociaux de 6 établissements totalisant 20 440 salariés) :

- Des taux de fréquence et de gravité pour les AT analogues au secteur privé
- Une moyenne de 15 jours d'arrêt* (maladie + accident) par salariés
- Soit 1 440 salariés en arrêt* sur un an soit l'équivalent de l'effectif du CH de Carcassonne

LES ACCIDENTS DE TRAVAIL : COMPARATIF AVEC D'AUTRES SECTEUR D'ACTIVITE

Nbre d'AT pour 1 000 salariés



LES ACCIDENTS DE TRAVAIL : EVOLUTION DEPUIS 10 ANS

Au niveau national, pour un nombre total d'heures travaillées stables, une augmentation de :

(source CNAMTS établissements soins privés)

- ↪ **+ 20 % du nombre d' AT avec arrêt**
- ↪ **+ 71 % du nombre total de jours d'arrêt (+ 42 % de la durée moyenne d'un AT)**
- ↪ **+ 40 % du nombre d'AT avec Incapacité permanente**



LES ACCIDENTS DU TRAVAIL : LES ORIGINES

**Les 3 premières causes d'AT avec arrêt
= 80 % des AT avec Arrêt :**

- 1. Les manutentions manuelles**
- 2. Les déplacements (chutes et glissades)**
- 3. Objets ou masse en mouvement accidentel et outils (piqûres, choc, projections liquide biologique)**



DES ELEMENTS QUALITATIFS : LES RESULTATS DE L'ETUDE PRESST (2002)

Les 3 principaux motifs d'insatisfaction du poste de travail :

1. Le manque de soutien psychologique au travail (66%)
2. La pénibilité des conditions physiques de travail (52%)
3. La possibilité de donner des soins adéquats (50%)

+ 45% ont envisagé de quitter la profession

LES ATOUTS DE LA DEMARCHE D'ACCREDITATION POUR AMELIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL

- Une démarche intégrant les valeurs essentielles de la démarche de prévention : participative, pluridisciplinaire et affichée
- Des références du manuel d'accréditation prenant en compte les bonnes pratiques de Prévention
- La mise en place d'un système d'évaluation et d'amélioration